



HAL
open science

Rapport d'activité 2018 de l'alliance Athéna

Françoise Thibault

► **To cite this version:**

Françoise Thibault. Rapport d'activité 2018 de l'alliance Athéna. [Rapport Technique] alliance Athéna. 2019. hal-03229771

HAL Id: hal-03229771

<https://hal.science/hal-03229771>

Submitted on 19 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

ATHENA

RAPPORT
D'ACTIVITÉS

2018

Alliance thématique nationale
des sciences humaines et sociales





Sommaire

◀ Éditorial	p 05
◀ Les membres de l'alliance	p 06
◀ Les missions	p 08
◀ La délégation générale	p 09
◀ Les actions	p 10
Comité d'orientation	p 12
Europe	p 13
Europe et international	p 14
Infrastructure SHS et IST	p 16
Politique de sites	p 18
Doctorat	p 19
Disciplines rares	p 20
Climat et énergie journées ENGAGE	p 21
Environnement	p 22
Santé	p 23
◀ L'ANR	p 24
◀ Les MSH et leur réseau	p 26
◀ La base de données de l'observatoire	p 28
◀ Le nouveau site web	p 30
◀ La communication	p 32



Éditorial



Dès sa création, les membres de l'alliance Athéna se sont attachés à faire vivre un espace de veille, de réflexion et de propositions programmatiques et stratégiques pour les sciences humaines et sociales. Le rapport d'activités 2018 témoigne du dynamisme de ces actions. La qualité des relations entre les différents partenaires et l'intérêt des documents produits par les nombreux contributeurs de l'alliance permettent de mesurer l'apport d'un tel lieu d'échanges. Les membres d'Athéna ont plus particulièrement proposé au comité d'orientation de se pencher sur la préparation du 9ème programme-cadre européen pour la recherche. Les enjeux sont majeurs tant pour les équipes françaises que pour l'ensemble de la recherche européenne en SHS.

Jean-François Balaudé,
Président de l'Université Paris Nanterre,
Président de l'alliance Athéna



Fondée en 2010, l'alliance Athéna s'est installée, dans le paysage en mouvement de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche français, comme un lieu de dialogue, de concertation et de coopération stratégique entre les universités, les grandes écoles et les organismes de recherche autour des sciences humaines et sociales. L'un de ses rôles est de contribuer, dans ces domaines spécifiques, à la définition des actions stratégiques du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. L'alliance se félicite qu'en 2018 une somme de cinq millions d'euros ait été débloquée par le MESRI. Celle-ci a permis notamment d'augmenter les ressources des MSH, d'accroître les financements des laboratoires d'excellence en SHS, de soutenir le Réseau Fondation des Instituts d'Etudes Avancées et d'intensifier le déploiement des Plateformes Universitaires de Données. Cet effort du MESRI encourage l'alliance à intensifier ses actions de réflexion et de propositions.

François-Joseph Ruggiu
Directeur de l'Institut des sciences humaines et sociales du CNRS



Les membres

La présidence et la vice-présidence de l'alliance Athéna sont assurées tour à tour par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et La Conférence des présidents d'université (CPU).



6

autres institutions ou organisations
sont membres de plein exercice



Le Commissariat à l'énergie atomique
et aux énergies alternatives
(CEA)



La Conférence des grandes écoles
(CGE)



L'Institut national d'études
démographiques
(INED)

4+

alliances thématiques
sont membres associés
pour le développement
de la pluridisciplinarité



ANCRE
(énergie)



ALLENVI
(environnement)

DE L'ALLIANCE



CPU
CONFÉRENCE
DES PRÉSIDENTS
D'UNIVERSITÉ



L'Institut national de recherches
agronomiques
(INRA)

L'Institut de recherche pour le
développement
(IRD)

L'Institut national de la santé et de la
recherche médicale
(INSERM)



AVIESAN
(santé)

ALLISTENE
(numérique)



Les MISSIONS

L'alliance Athéna a vocation à servir la coordination de la recherche en sciences humaines et sociales en France. Elle constitue un lieu d'échanges entre universités, grands établissements, grandes écoles, et les organismes actifs dans les sciences humaines et sociales (au premier chef le CNRS), sur leurs stratégies et leurs objectifs aux trois niveaux : territorial , national et international.

ELLE COORDONNE

Une réflexion sur la programmation en direction de l'Agence nationale de la recherche et de la commission européenne.

ELLE DÉVELOPPE

Une activité de prospective pour alimenter l'exercice de stratégie nationale de la recherche sur la base notamment de données objectivées sur les sciences humaines et sociales.

ELLE ACCOMPAGNE

Le développement de l'ensemble des infrastructures de recherche en sciences humaines et sociales (TGIR et IR) et dans le domaine de l'information scientifique et technique.

ELLE FAVORISE

La cohérence des politiques scientifiques menées en France.

ELLE DÉFINIT

Des actions communes en faveur de la structuration du domaine des SHS et de l'IST.

La délégation GENERALE



Françoise Thibault
Déléguée générale



Livio Casella Colombeau
Chargé de mission
«Observatoire des SHS»



Victor Dauchy
Chargé de mission



Sarah Tib
Assistante

La délégation générale prépare les travaux des membres et veille à la mise en œuvre de l'ensemble des projets développés par l'alliance. Elle pilote le développement de l'observatoire des SHS destiné notamment à collecter, centraliser, diffuser les données produites par les groupes de travail. L'observatoire est le lieu de production d'un ensemble d'études jugées nécessaires par les membres du directoire d'Athéna pour mener les activités de programmation et de prospective.

La délégation générale est animée par une petite équipe permanente : déléguée générale et adjointe, chef de projet communication/observatoire et assistante.

Elle est composée des responsables des différents comités, groupes ou ateliers et du responsable du Point de Contact National (PCN) qui mettent leurs compétences au service de l'alliance.

La délégation générale accueille des étudiants/stagiaires intéressés par la formation des politiques scientifiques, l'évolution des sciences humaines et sociales ou la communication scientifique.



Les ACTIONS

Comme pour l'ensemble des cinq alliances, les actions de l'alliance Athéna visent à rendre plus efficace la recherche française en améliorant la structuration d'un domaine scientifique par la création d'un espace de collaborations et d'échanges. Les actions s'organisent autour de la programmation et de la prospective en vue de construire la stratégie nationale de recherche. Les alliances encouragent la participation française aux programmes de recherche européens et internationaux. Elles apportent leur contribution annuelle à l'exercice de programmation de l'ANR. Elles facilitent les collaborations dans les domaines à forts enjeux. Elles élaborent des propositions pour actualiser la feuille de route des infrastructures de recherche.

SUIVANT UNE LOGIQUE CUMULATIVE, SEPT ORIENTATIONS GUIDENT LES ACTIONS DES MEMBRES DE L'ALLIANCE ATHÉNA DEPUIS SA CRÉATION

L'année 2018 est marquée par le lancement, au sein du comité d'orientation de l'alliance Athéna, d'une réflexion sur la place des SHS dans le futur programme-cadre européen de la recherche.

D'une manière générale, l'alliance a été très active en 2018, à travers :

- La publication de « La stratégie nationale des infrastructures de recherche » édition 2018, pour laquelle les deux groupes de l'alliance (SHS et IST) ont été actifs
- L'actualisation des textes de la charte des MSH et de la convention du réseau des MSH
- L'organisation des premières journées du réseau ENGAGE par le groupe Climat et énergies
- Le partenariat avec l'agence nationale de la recherche pour l'organisation du séminaire rassemblant les projets retenus dans le cadre du plan SHS
- Les échanges avec l'alliance ALLENI pour développer les partenariats sur les questions d'environnement
- La relance du chantier « disciplines rares »
- Les auditions du groupe santé destinées à préciser les problématiques SHS dans ce champ d'application
- La signature d'un partenariat avec l'OST pour mieux appréhender les questions de publication en SHS
- L'actualisation de la base de données des laboratoires SHS, outil essentiel pour suivre les évolutions du secteur



Le développement de l'interdisciplinarité :

priorité initiale portée par le CNRS qui a été réaffirmée par la présence de toutes les autres alliances au directoire d'Athéna et par des actions de collaboration inter-alliances (avec Ancre sur l'énergie, Allistène sur l'éducation et, depuis 2018, avec Allenvi sur l'environnement)

La valorisation des SHS auprès des instances politiques :

trop souvent associées à de simples spéculations, les SHS sont mal connues de nombreux responsables politiques. A partir de 2016, les membres de l'alliance ont lancé plusieurs initiatives pour surmonter cette difficulté. Sous la présidence d'Alain Fuchs, les SHS ont été prises en compte pour la première fois par l'OPECST. On doit également au rapport de l'alliance sur la radicalisation, la création du COSPRAD, conseil dédié aux questions de radicalisation placé auprès du Premier ministre, dont le président de l'alliance assure la vice-présidence.

La veille et l'analyse des évolutions des SHS en France :

rassemblant un vaste ensemble de disciplines dans les universités françaises et disposant d'un nombre relativement peu élevé de chercheurs au regard du nombre d'enseignants-chercheurs (2400\25000), ce secteur est en mutation profonde. Ces évolutions sont trop souvent mal connues. Pour y remédier, l'alliance Athéna a initié le projet d'observatoire des sciences humaines et sociales dès 2014. Ce dernier a été labellisé par le MESRI dans le cadre du Plan SHS de 2017. Interface de veille, d'observation et d'analyse des grandes tendances de la recherche dans le champ des sciences humaines et sociales en France, ce projet s'appuie notamment sur les données mises à disposition par le MESRI et son principal objectif est de fournir aux instances et décideurs publics des éléments d'aide à la décision.

L'aide aux actions des membres en matière d'internationalisation des SHS :

en réponse aux conclusions du premier rapport de l'alliance soulignant l'insuffisante internationalisation et la baisse inquiétante des performances des sciences humaines et sociales (SHS) françaises, Athéna a développé notamment des liens avec la fondation Réseau Français des Instituts d'Etudes avancées (RFIEA) et l'a encouragée à proposer une offre de services aux établissements et chercheurs.

L'élaboration partagée d'une stratégie en matière de TGIR et d'IR :

l'alliance, sous l'impulsion du CNRS, réunit régulièrement les responsables d'infrastructures, assure une veille sur les transformations en cours, ce qui lui permet de tenir son rôle dans l'actualisation de la feuille de route nationale.

La coordination de la stratégie en matière d'infrastructures de recherche en IST :

l'alliance Athéna associant au sein de son directoire les autres alliances constitue un lieu privilégié pour instruire la question des infrastructures en IST.

L'accompagnement du développement des MSH et de leur réseau :

pivots de la collaboration entre les universités et le CNRS, les MSH constituent des structures clés de l'évolution des sciences humaines et sociales sur les sites.

Les travaux de l'alliance ont permis :

- d'engager les MSH et leur réseau dans la voie des infrastructures de recherche
- de faciliter, sous l'impulsion du CNRS, l'actualisation de la charte des MSH et de la convention du GIS réseau des MSH.



Jacques
Commaille

COMITÉ D'ORIENTATION

Présidé par le sociologue Jacques Commaille, le comité d'orientation se réunit tous les ans pour discuter et élaborer des positions conjointes des universités et organismes de recherche en sciences humaines et sociales sur des sujets stratégiques. Depuis 2013, les travaux du comité d'orientation ont porté sur les thématiques pouvant être proposées à la Commission européenne dans le cadre du programme Horizon 2020, sur la pluridisciplinarité vue par les sciences humaines et sociales ou encore sur les liens entre les humanités et les sciences sociales. En 2018, la réflexion s'est attachée aux orientations du futur programme cadre européen de la recherche.

LIENS

L'ensemble des quatre contributions produites est accessible sur le site www.alliance-athena.fr



En partenariat avec la fondation Réseau français des Instituts d'études avancées, l'alliance Athéna a réuni, en mai 2018, près d'une cinquantaine de personnalités scientifiques à la Maison de l'Amérique latine pour préparer une contribution pour le futur programme cadre européen de recherche, Horizon Europe (2021-2027). Les réflexions ont porté sur quatre sujets :

- Performances françaises dans Horizon 2020 : bilan et perspectives
- Patrimoine culturel (héritage culturel)
- Impacts sociaux des mutations technologiques
- Démocratie



PARTICIPANTS AUX TRAVAUX DU COMITÉ D'ORIENTATION

BONNAFOUS-BOUCHER Maria, *Novancia Business School* ; BOUDJAABA Fabrice, *INSHS-CNRS* ; BOUIN Olivier, *Fondation RFIEA / Alliance Athéna* ; BULEON Pascal, *MSH de Caen / CNRS* ; CHAUDHURI Basudeb, *Expert national détaché à la Commission Européenne* ; CASELLA Philippe, *EHESS* ; CRIVELLO Maryline, *AMIDEX - Aix-Marseille Université* ; DELPEUCH Thierry, *CNRS* ; DE LUCA Livio, *CNRS - DE WAELE Jean-Michel, Université Libre de Bruxelles* ; DROMEL Nicolas, *DGRI* ; FAGNONI Edith, *Université Paris-Sorbonne* ; GAUDIN Jean-Pierre, *Sciences Po Aix* ; GEORGAKAKIS Didier, *Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne* ; GERONIMI Vincent, *CEMOTEV* ; ISNART Cyril, *CNRS* ; Pierre-Benoît JOLY, *INRA, LISIS* ; Stéphanie LACOUR, *CNRS, ENS Paris-Saclay* ; Jean-Pierre LE BOURRIS, *CNRS Rennes* ; LEGRIS Martine, *Université Lille 2* ; LUDWIG Bernard, *ANR* ; MARTIN Claude, *CNRS / EHESS* ; Marie-Claude MAUREL, *EHESS* ; MESRI - FILLIATREAU Ghislaine, *INSERM* ; MICHEL Cécile, *INSHS-CNRS* ; Biblissima Caroline MORICOT, *Paris I Panthéon Sorbonne* ; Lionel OBADIA, *ANR* ; PALLOT-FROSSARD Isabelle, *C2RMF* ; PEYRAUBE Alain, *CNRS / EHESS* ; PIANA Daniela, *Université de Bologne / IEA de Paris* ; Pierre-Olivier PIN, *ANR* ; PUMAIN Denise, *CNRS* ; Jean-Marie ROBINE, *INSERM, INED* ; ROUILLARD Pierre, *Paris 10* ; SAUGER Nicolas, *Sciences Po - LIEPP* ; SCHAUB Jean-Frédéric, *EHESS* ; Patrick SIMON, *INED* ; TROUVÉ Mylène, *Fondation RFIEA* ; TURCAN Anne-Marie, *Biblissima EPHE* ; ZALIO Pierre-Paul, *ENS Paris-Saclay*.



Olivier Bouin,
RFIEA

EUROPE



LIENS

L'étude est accessible
intégralement sur :
www.alliance-athena.fr



Les travaux dirigés par Olivier Bouin en 2018 dans le cadre du groupe Europe de l'alliance ont alimenté la réflexion des membres du Directoire et permis de construire une position commune pour Horizon Europe.

LES 4 PRINCIPES PROPOSÉS PAR L'ALLIANCE

Nécessité au sein du FP9 d'un grand « cluster » thématique fortement centré sur les questions humaines et sociétales

Nécessité de disposer d'une ou deux missions centrées sur une recherche appliquée impliquant au premier plan les communautés en SHS

Intégration d'acteurs représentatifs des SHS aux étapes principales de préparation et d'exécution du programme-cadre (rédaction des appels, évaluation des candidatures, suivi des projets lauréats)

Importance d'un financement adéquat et proportionné pour ces actions au sein du programme-cadre



UN ENGAGEMENT D'ATHÉNA DANS LES RÉSEAUX EUROPÉENS : ADHÉSION À EASSH

Depuis 2018, l'alliance Athéna est devenue membre de l'alliance européenne des SHS (EASSH) qui regroupe aujourd'hui plus de 50 associations et établissements actifs dans le domaine des SHS en Europe.

<http://www.eassh.eu> 



EUROPE ET INTERNATIONAL

Les travaux du groupe piloté par Olivier Bouin ont permis également de disposer de données consolidées sur les performances françaises en SHS dans le programme-cadre européen Horizon 2020, données qui appellent une mobilisation renouvelée pour inverser la tendance à la baisse des performances françaises.

PRENDRE LA MESURE DU RECUL DES PERFORMANCES DES ÉQUIPES FRANÇAISES



En 2001, la France était en 3^{ème} position pour l'ensemble des secteurs scientifiques (en pourcentage des financements) derrière le Royaume-Uni et l'Allemagne. Elle était en tête dans le domaine des SHS (15.6% contre 13.4% pour le Royaume-Uni et 12.8% pour l'Allemagne et l'Italie). Dans le FP6 (2000-2006), la France s'est retrouvée en 3^{ème} position pour les SHS derrière l'Allemagne et le Royaume-Uni, tout en restant en tête dans certains secteurs, notamment les réseaux d'excellence et les projets intégrés. La situation a continué à se dégrader dans le FP7 (2007-2013) et dans les premières années d'Horizon 2020 (2014-2020). En ce qui concerne l'ERC, les SHS françaises sont tombées au quatrième rang, loin derrière le Royaume-Uni et les Pays-Bas et à un degré moindre derrière l'Allemagne. Un constat équivalent peut être effectué concernant la participation française aux projets collaboratifs européens.

A l'ERC, les SHS françaises résistent mieux à la concurrence européenne dans certaines disciplines (économie, linguistique, archéologie), alors que dans d'autres (sociologie, anthropologie, études culturelles), le Royaume-Uni et les Pays-Bas tirent leur épingle du jeu. En outre, la France est reconnue pour ses forces de recherche dans certains domaines des humanités mais celles-ci sont peu représentées dans les appels à projets collaboratifs européens.

RENFORCER LE POINT DE CONTACT NATIONAL EN SHS (PCN-SHS) POUR MOBILISER LES ÉQUIPES

Coordonné par Julien Ténédos depuis 2017, le PCN-SHS informe, diffuse, oriente, et incite les équipes françaises à participer à Horizon2020. De très nombreuses journées d'information sur les SHS dans Horizon2020 ont été organisées sur l'ensemble du territoire.





Aix-Marseille



Lyon



Nantes




Paris



FONDATION
RÉSEAU FRANÇAIS
DES INSTITUTS
D'ÉTUDES AVANCÉES

Le 31 octobre 2018, la fondation RFIEA a célébré ses 10 années d'existence passées

au service de l'attractivité internationale de la recherche française. Les nombreux membres présents ont salué le travail accompli par la fondation au service des quatre IEA (Aix-Marseille, Lyon, Nantes et Paris) dont elle a accompagné le développement. Aujourd'hui le dispositif invite plus 90 chercheurs internationaux par an pour un total de plus de 700 mois-chercheurs. Son engagement pour l'interdisciplinarité est une marque commune aux quatre IEA tout comme le mouvement de valorisation socioéconomique des chercheurs invités. La fondation a capitalisé sur son expertise internationale pour développer la plateforme Fund | it, fonder l'Institut d'études avancées de Madrid en partenariat avec la Casa Velazquez et coordonner le PCN-SHS dans le cadre du programme Horizon 2020.

www.rfiea.fr 



FUND | IT

La plateforme fund | it concentre sur un site unique **tous les financements et séjours de recherche accessibles aux chercheurs en sciences humaines et sociales**. Elle s'adresse :

- aux chercheurs français en sciences humaines et sociales qui veulent séjourner à l'étranger pour des résidences de recherche ou trouver des financements en France, en Europe et à l'international ;
- aux chercheurs étrangers qui souhaitent effectuer un séjour de recherche en France.

La plateforme fund | it et ses outils accessoires (blog, newsletter, flux d'information et groupe de discussion) ont été conçus par Olivier Bouin, Julien Ténédos et Mylène Trouvé ; le développement a été coordonné par Christiane Abele et Julien Ténédos (Fondation RFIEA / Labex RFIEA+).



Françoise
Thibault

Le ministère en charge de la recherche a établi une première feuille de route nationale des d'infrastructures et a défini des cadres de travail pour la mise à jour de la feuille de route. Les travaux



Fabrice
Boudjaaba

INFRASTRUCTURES SHS

Les deux très grandes infrastructures de recherche (Huma-num et Progedo) confirment leur rôle majeur pour le développement des sciences humaines et sociales. **Deux infrastructures complètent ce dispositif :** les MSH et leur réseau ; ERIHS-fr (European Research Infrastructure for Heritage Science).

Les membres de l'alliance Athéna ont proposé, en cohérence avec leurs grandes orientations retenues, qu'un soutien spécifique soit apporté aux deux TGIR et à l'IR « MSH et leur réseau ». Les plateformes universitaires de données (PROGEDO) ont bénéficié d'1M€ tout comme les MSH.



Huma-Num vise à faciliter le tournant numérique de la recherche en sciences humaines et sociales. Pour remplir cette mission, la TGIR Huma-Num est bâtie sur deux piliers : -des consortiums, composés de projets et équipes de recherche financés par Huma-Num et qui partagent un intérêt commun pour des objets scientifiques ; -un dispositif technologique unique, déployé à l'échelle nationale et fondé sur un vaste réseau de partenaires... Huma-Num porte la participation de la France dans deux infrastructures Européennes de type ERIC (European Research Infrastructure Consortia) : DARIAH (Digital Research Infrastructure for the Arts and Humanities) et CLARIN (Common Language Resources and Technologies Infrastructure). Huma-Num est également impliquée dans d'autres projets Européens (H2020) et internationaux.



PROGEDO est l'acteur central s'agissant de la production et de la gestion de données en sciences humaines et sociales (SHS). PROGEDO organise l'appui à la collecte, à la documentation, à la préservation et à la diffusion d'un vaste ensemble de données nécessaires à la recherche en SHS et participe à la mise en place des dispositifs sécurisés d'accès aux micro-données. PROGEDO soutient également la réalisation de grandes enquêtes internationales et offre un accès à des bases de données étrangères en SHS. Implantée dans les universités sur tout le territoire grâce à ses plateformes universitaires de données (PUD), PROGEDO constitue localement un atout de formation et de recherche ainsi qu'une porte d'entrée sur les infrastructures européennes et les dispositifs internationaux.



Les 22 MSH et leur réseau assurent le déploiement et l'ancrage territorial de dispositifs nationaux (en particulier dans les domaines du numérique, de l'information scientifique et technique, de la valorisation). Ils apportent un soutien aux projets interdisciplinaires à forte composante SH et veillent à la mutualisation des instruments, notamment grâce à leurs 5 réseaux de plateformes (Spatio, Scripto, Audio-Visio, Cogito, Data). Sur les sites, les MSH apportent une contribution majeure aux politiques scientifiques en SHS.



E-RIHS soutient l'étude scientifique avancée du patrimoine en traitant de questions de recherche interdisciplinaire liées à l'histoire, à l'interprétation, au diagnostic et à la préservation du patrimoine culturel et naturel à travers une synergie de collaboration entre installations au niveau européen. Sur la base d'une procédure concertée, E-RIHS fournit un accès intégré à des techniques analytiques et à des archives scientifiques de pointe.



infrastructures en 2008. La deuxième édition, en 2012, a distingué plusieurs types réalisés en 2016 et 2018 ont été le fruit d'un même processus collectif piloté.



Laurence El Khouri



Pierre Mounier



Odile Contat



Didier Tornoy

© Laetitia Louis-Hommani

INFRASTRUCTURES IST

L'importance des infrastructures en information scientifique et technique (IST) s'est accrue au cours des années 2000, du fait de la numérisation accélérée des publications scientifiques et du développement des plateformes internationales de diffusion des publications, qui ont facilité la création d'outils scientométriques plus performants. En France, l'IST est inscrite comme un domaine à part entière doté d'infrastructures indispensables à la pratique scientifique, à la mesure de son importance dans l'économie des systèmes de recherche, avec pour objectifs le développement de la science ouverte et la structuration du secteur. Quatre infrastructures ont été inscrites dans la feuille de route 2018 : HAL-archives ouvertes ; Collex-Persée ; Métopes (méthodes et outils pour l'édition structurée) ; OpenEdition (accès ouvert aux sciences humaines et sociales).



HAL est une plateforme multidisciplinaire d'archives ouvertes utilisée par l'ensemble des membres de la communauté scientifique, chercheurs, enseignants-chercheurs, rattachés à un établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST), à une université, ou à une grande école. HAL est interconnectée aux grands serveurs internationaux ArXiv, Pubmed Central, RepEc, OpenAire. HAL participe à la diffusion en accès ouvert de documents produits par la recherche (articles publiés ou non dans des revues (artículos de lectura, comunicaciones científicas...)). Sa stratégie s'inscrit dans le mouvement international de l'Open Access et de H2020.



Collex-Persée est un réseau coordonné de grandes bibliothèques de recherche, d'une plateforme nationale (Persée), de la BnF et d'opérateurs nationaux en IST (ABES, CTLES, INIST). Un groupement d'intérêt scientifique réunit ces acteurs, le CNRS et l'Alliance Athéna. Son objectif principal est de faciliter l'accès et de favoriser l'usage des gisements documentaires présents dans les bibliothèques et institutions patrimoniales par les communautés de chercheurs, qu'il s'agisse de documentation imprimée, de corpus numérisés, de ressources électroniques, de fonds patrimoniaux, d'archives et plus généralement de matériaux de recherche intéressants toutes les disciplines scientifiques.



OpenEdition est une infrastructure complète d'édition électronique au service de la communication scientifique en sciences humaines et sociales. Elle rassemble quatre plateformes complémentaires dédiées respectivement aux collections de livres avec OpenEdition Books, aux revues avec OpenEdition Journals, aux carnets de recherche avec Hypothèses et aux annonces scientifiques avec Calenda. L'ensemble de ces plateformes reçoit plus de 4 millions de visites mensuelles provenant du monde entier. La mission d'OpenEdition est de favoriser le développement d'une édition électronique de haut niveau et d'envergure internationale.

MÉTOPES

MÉTOPES est conçue à l'usage des éditeurs et au service de l'activité éditoriale de l'ensemble des établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche. Elle fournit un ensemble de méthodes et d'outils propres à permettre la constitution de fonds éditoriaux structurés et à assurer, dans le contexte du passage d'une économie de l'imprimé diffusé par abonnement à celle de la diffusion de contenus numériques en accès ouvert, la mutation des fonctions d'édition et de diffusion au plus près des missions et des objectifs de diffusion des résultats et des données de la recherche.

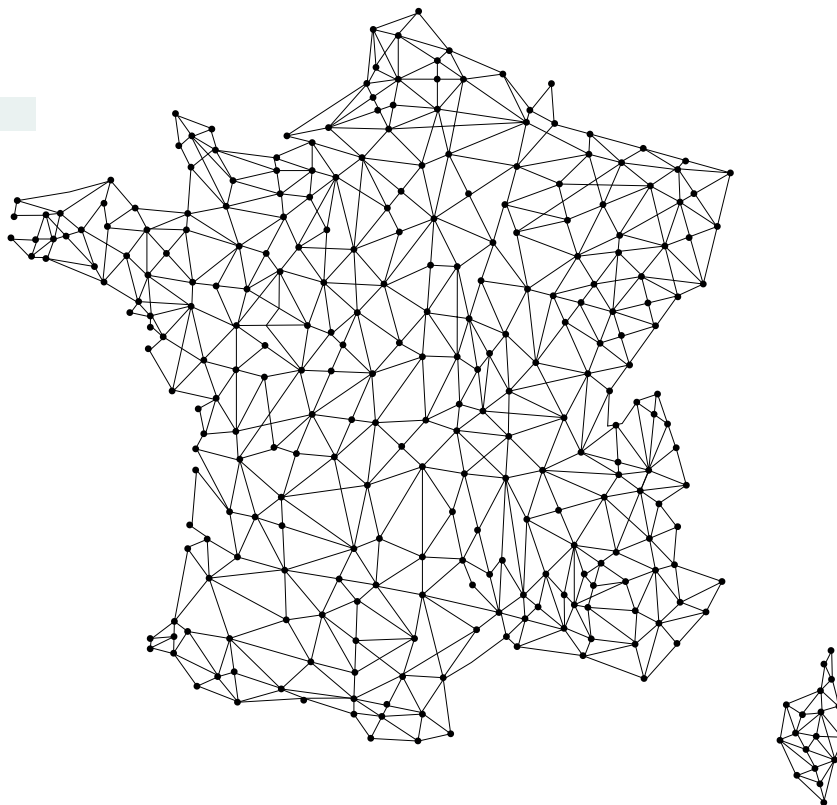


Pierre-Paul
Zalio

TERRITOIRES ET POLITIQUES DE SITE

La question des nouveaux territoires de la recherche

est particulièrement vive à l'heure des regroupements d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche et de l'évolution de la demande étudiante. Dans un grand ensemble scientifique comme celui des sciences humaines et sociales, construit en premier lieu sur la réponse aux demandes étudiantes, ces reconfigurations posent des questions aux responsables d'établissement et d'organisme, auxquelles des éléments de réponse peuvent être apportés. Dans la continuité des réflexions menées depuis plusieurs années par l'alliance Athéna (2012 : *La structuration des SHS* ; 2014 : *Les Maisons des sciences de l'Homme en France*) ce groupe de travail s'interroge sur la notion de « territoires scientifiques » et vise à mettre en lumière les nouveaux (ou non) territoires de la recherche en dégagant leurs spécificités. En 2018, un travail a été engagé avec l'OST pour tenter de caractériser les productions scientifiques de différents sites. Le choix a porté sur les sites de l'Ile de France, Lyon, Toulouse, Montpellier, Clermont-Ferrand et Bordeaux. Trois périodes ont été retenues : 2007-2008, 2012, 2016-2017. Il a été conduit parallèlement à la réalisation de la base de données des unités de recherche à dominante SHS.





Maria-Bonafous
Boucher

DOCTORAT EN SHS

Le doctorat a fait l'objet de plusieurs mesures de la part des gouvernements

français successifs ces vingt dernières années et, s'il a longtemps été considéré comme le diplôme d'accès à des professions de l'enseignement supérieur et de la recherche, de nombreuses études (Céreq 2010, 2013, Système d'information SISE 2015-2016, enquête Cifre 2016) ont montré qu'il conduisait de plus en plus vers une diversité d'emplois, dans un contexte où le nombre de postes créés dans le monde académique est limité. Pourtant, à la différence de nombreux pays, le doctorat en France, en dépit du fait qu'il soit entré au RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) en 2018 - mais pas encore dans les conventions collectives -, permet moins que dans d'autres pays d'accéder à des postes de très haut niveau. Créé fin 2017, le groupe piloté par Maria Bonnafous-Boucher s'attache à analyser les grandes tendances de l'évolution du doctorat en sciences humaines et sociales sur la

base d'une collecte de données réalisée notamment auprès des services statistiques du MESRI et d'entretiens effectués auprès d'une diversité d'acteurs. Il entend élaborer, à horizon 2019, des propositions d'orientations stratégiques à destination de la puissance publique visant à améliorer le taux de doctorants en SHS

achevant leur thèse et l'insertion professionnelle des docteurs.

L'alliance Athéna a participé à la journée nationale du doctorat qui s'est tenue le 27 mars 2018, à la Sorbonne.

Organisée par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et destinée aux responsables de formations doctorales, cette journée a permis de faire le point sur la reconnaissance du doctorat, l'accompagnement des doctorants et l'insertion des docteurs. L'alliance Athéna participera le 26 juin 2019 à la journée des SHS dans les Grandes Ecoles et présentera quelques orientations stratégiques en faveur du doctorat SHS.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'ARRÊTÉ DU 25 MAI 2016

L'arrêté du 25 mai 2016 a renouvelé l'exigence de la formation doctorale en structurant davantage le parcours du doctorant autour de la convention de formation, en intégrant des formations complémentaires, et en clarifiant les relations entre école doctorale, directeur de thèse et doctorant. Cette évolution réglementaire était essentielle à la qualité et à la valorisation du doctorat, elle a produit de nouvelles règles :

- Rôle réaffirmé des directeurs de thèse.
- Alignement sur les standards internationaux.
- Intégration de pratiques ayant largement démontré leur intérêt lors de leur mise en œuvre à titre expérimental dans diverses écoles doctorales, telles que la mise en place d'un collège doctoral et d'un comité de suivi.
- Possibilité pour les établissements de s'adapter aux lieux et aux situations : un collège doctoral peut être créé pour organiser la politique doctorale de site.
- Nombre de doctorants par encadrant fixé par le conseil de l'école doctorale en tenant compte des disciplines rares.
- Possibilité d'une année de césure.



Philippe Casella

DISCIPLINES RARES

Le projet du groupe « Discipline rares » est de questionner l'opportunité du maintien de la diversité du potentiel de recherche et de formation en SHS pour des spécialités scientifiques à petits effectifs et d'analyser les conditions de ce maintien.

L'attention au renouvellement des petites disciplines dans l'enseignement supérieur est partie prenante des politiques de recherche et de formation : en France, le rapport de Vincent Berger de décembre 2012 mentionne le soutien aux « disciplines à faibles effectifs mais à fort enjeu menacées de disparition ». Le thème est repris la même année par Jean-Yves Le Déaut dans son propre rapport. En 2015, trois présidents d'université remettent à la demande de la ministre en charge de la recherche un rapport qui dessine une première analyse des disciplines à petits effectifs et popularise le terme de « disciplines rares ».

En Allemagne, un observatoire des secteurs scientifiques - l'équipe Arbeitsstelle Kleine Fächer¹ - est créé au sein de l'université Johannes Gutenberg de Mayence pour analyser les conséquences de la mutation des universités. Convaincues par cette expérience, cinq conférences de Président d'université - d'Allemagne (HRK), de France (CPU), de Hongrie (MRK), des Pays-Bas (VSNU) et de Pologne (KRASP) - ouvrent un espace de coopération européenne destiné à la consolidation des disciplines à petits effectifs. En 2016, la CPU et la HRK décident de développer une réflexion commune en prenant comme exemples les disciplines des études classiques.

Les principaux enseignements de l'expérience allemande résident dans la méthodologie appliquée : les enseignants-chercheurs définissent eux-mêmes leur appartenance

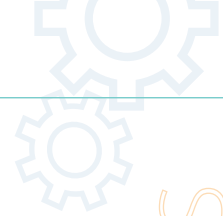
disciplinaire, puis des groupes de travail définissent précisément un périmètre scientifique fondé sur des critères définis et systématiques. L'établissement des Fächer a ainsi permis d'établir une liste précise des disciplines, moins pour réaliser une cartographie complète que pour rendre compte de la contribution et des enjeux de forces scientifiques de petites tailles, constituées et actives.

La difficulté d'implémenter cette démarche en France est triple, elle suppose :

- ☞ d'examiner l'intérêt et les limites des sources statistiques constituées,
- ☞ de parvenir à réunir les diverses institutions autour du projet,
- ☞ d'analyser les informations réunies pour constituer des outils d'information crédibles et d'aide à la décision pour les milieux scientifiques, les établissements et l'Etat.

L'alliance Athéna par une décision de son Directoire réuni le 30 novembre 2017 a décidé de soutenir le projet « disciplines rares » porté par la CPU et soutenu par le MESRI et le CNRS. Elle a rejoint le groupe de travail de la CPU et participé à l'analyse des deux pré-enquêtes auprès des enseignants-chercheurs et auprès des chercheurs du CNRS, puis à la préparation de l'enquête qui sera diffusée en avril 2019 auprès des enseignants chercheurs des études classiques.

En encourageant cette démarche partenariale, l'alliance s'inscrit dans une vision à long terme associant le respect des prérogatives des établissements et des régulations garantes du renouvellement des différentes disciplines contributives aux sciences humaines et sociales. Elle entend concourir à faire émerger des solutions adaptées aux difficultés ou entraves qui pèsent sur les domaines de connaissance menacés dans leur renouvellement ou leur mutation.

Alain Nadaï,
CNRSOlivier
Labussière,
CNRS

CLIMAT ET ENERGIES

Le groupe «climat énergies» propose, depuis 2012, un espace de collaboration interdisciplinaire. Son action a permis la rédaction d'un premier agenda collectif et interdisciplinaire sur les questions d'énergie en SHS, qui a essaimé dans de nombreuses arènes scientifiques (colloques, rencontres inter-alliances, journées d'étude) et institutionnelles (ANR, SNRE, OPECST). Au travers du groupe de recherche interdisciplinaire « Engage » (*Climate-Energy, Engaging Social Sciences*), réseau international de chercheurs initié avec le Royaume-Uni et le Québec et visant à repenser les liens entre les politiques climat-énergie et leurs « publics », le groupe « climat énergies » a étendu son action hors du territoire national. A l'automne 2018, il a conçu et organisé à Paris les premières journées de rencontres du GDRI ENGAGE.

8 ET 9 OCTOBRE 2018 - JOURNÉES DU RÉSEAU ENGAGE : « CLIMATE ENERGY : ENGAGING SOCIAL SCIENCES »

Le réseau ENGAGE a pour objectif de réfléchir à la manière dont les sciences sociales s'inscrivent dans les processus de changement liés au climat et à l'énergie comme « sciences engagées », capables de coopérations renouvelées avec la société civile. Le développement des politiques publiques en lien avec la transition énergétique pousse en effet les acteurs concernés – acteurs publics, industriels, associatifs – à solliciter davantage les chercheurs en sciences humaines et sociales, afin d'anticiper, d'analyser, d'évaluer l'impact de ces changements. Il s'agit aussi d'améliorer la coordination des SHS au niveau international afin d'accroître leur capacité à informer des processus stratégiques sans perdre leur contribution réflexive. Rassemblant chercheurs (sociologues, anthropologues, économistes, archéologues, géographes, etc.), associations et d'autres acteurs concernés par les politiques publiques de transition énergétique et du climat, les premières journées d'échange du groupe ENGAGE ont permis de mettre en discussion divers résultats de recherche, de réfléchir à de nouveaux modes de collaboration et d'engagement (débats éthiques, recherche action, militantisme) et de dialoguer sur les modalités de structuration d'un dialogue entre les acteurs publics, industriels, associatifs, la recherche et la société « civile ». Comment organiser des capacités d'action collectives continues dans la durée, dans un champ qui concerne une multitude d'acteurs à différents niveaux – échelles locale, nationale, européenne, internationale ?

Sur les deux jours de séminaire, deux projets interdisciplinaires ont été présentés et quatre ateliers ont eu lieu pour aborder ces questionnements :

- Partager la commande, partager les agendas
- Renouveler les méthodes de collaboration
- Partager les données, partager la capacité d'agir
- Recevabilité et transfert de connaissances vers la société

contact : <http://engage-ess.org/>





Philippe Casella

ENVIRONNEMENT

LIENS

1 - Le rapport est téléchargeable
<http://tinyurl.com/y556d72b>



En 2013, l'alliance Athéna a publié un premier rapport « SHS & Environnement, panorama et perspective » issu d'un groupe de travail présidé par Lionel Ragot¹ pointant les domaines de recherche à investir - biodiversité, justice environnementale et formes de conflictualité nées des enjeux environnementaux -, propositions mobilisant celles faites à l'ANR. En ouvrant un nouveau chantier, l'alliance Athéna souhaite se donner les moyens d'une réflexion continue en promouvant des ateliers thématiques précis et temporaires. Inscrit dans un ensemble dense constitué des travaux des autres alliances thématiques et des groupes « SHS-Santé » et « SHS-Energie », le chantier « SHS et Environnement » a pour ambition :

- d'affirmer la place des sciences humaines et sociales dans la recherche sur les enjeux environnementaux, le développement durable ou le rapport au vivant,
- de mettre en perspective l'émergence de nouvelles thématiques au sein des SHS afin de favoriser leur structuration,
- d'encourager dans le cadre d'une politique inter-alliances le développement de projets de recherche situés aux interfaces des secteurs scientifiques.
- Ce chantier prendra en compte les objectifs du développement durable (ODD), la préparation de la programmation de l'ANR et les missions d'Horizon Europe.

Une première analyse réalisée à partir de la base de données de l'Observatoire des SHS de l'alliance Athéna, souligne le grand nombre d'unités de recherche présentant un axe ou des recherches collectives sur l'environnement (Nb : 285), l'implication de nombreuses disciplines avec une prévalence des sciences sociales et un fort engagement des organismes de recherche. Cinq axes d'investigation se dégagent [Urbanité et environnement, Alimentation durable, innovation et agriculture, Population et changement global, démographie, enjeux de santé, Politique de développement durable et inclusif, Rapport de l'humanité à son environnement sur la longue durée] et participeront à la définition des objectifs des ateliers prospectifs.



PLAN CHLORDÉCONE III

Le colloque scientifique d'information sur la pollution par la chlordécone organisé du 16 au 18 octobre 2018 en Guadeloupe et en Martinique réunissant plus de 200 scientifiques et experts a permis de dresser un état des lieux des connaissances et a montré l'urgence d'une mobilisation des recherches de sciences humaines et sociales. L'alliance Athéna accompagne les instances du Plan Chlordécone III et son Groupe d'Orientat[i]on et de Suivi Scientifique pour favoriser le développement des travaux de SHS. Elle prépare la mise en place de workshop en 2019-2020



Daniel Bénamouzig
CNRS



Marc Bessin
CNRS



Pascale Molinier
Université
Villetaneuse

SANTÉ ET SOCIÉTÉ

A l'automne 2012, un groupe de chercheurs présidé par Sophie Béjean assistée de Martine Bungener a remis à l'alliance Athéna un rapport destiné à mettre en lumière des problématiques majeures pour la santé s'inscrivant en complémentarité des questions de la recherche en santé publique qui font l'objet de toute l'attention de l'alliance Aviesan.

Quatre grandes questions ont été retenues :

1. Les risques, au travers de l'analyse des interactions et tensions entre risques individuels et collectifs ou sociaux ;
2. Les handicaps et plus généralement les restrictions de l'activité et de la participation sociale au cours de la vie et leurs réponses biologiques, médicales et sociales ;
3. Les interrogations ouvertes par les biotechnologies autour de l'innovation et de la transformation des savoirs, des pratiques et des métiers ;
4. Les enjeux portés par les transformations des formes d'organisation du système de santé et de la sphère médico-sociale.

Quelques-unes de ces questions ont été reprises et soutenues par l'ANR dans son appel à projet générique à partir de 2014.

En 2018, les membres de l'alliance ont souhaité approfondir le sujet :

- en confiant à Marc Bessin (CNRS), Daniel Bénamouzig (CNRS) et Pascale Molinier (Paris 13) le soin d'identifier plus largement le secteur concerné et ses enjeux ;
- en identifiant les laboratoires français de SHS impliqués dans les questions de santé ;
- en appréciant la part des unités à dominante SHS dans l'ensemble de laboratoires de santé publique ;
- en produisant une analyse fine des projets « santé » soutenus par l'ANR.

En 2018, Marc Bessin, Daniel Bénamouzig et Pascale Molinier ont créé un groupe de travail qui a auditionné des chercheurs d'horizons et de disciplines différents, des responsables de fondations, des membres du ministère en charge de la santé... Ces entretiens avaient pour but d'identifier du point de vue de la personne auditionnée, un certain nombre d'acquis des sciences sociales dans leurs domaines en particulier, au cours des dix dernières années, et d'envisager symétriquement ce qui leur semblait constituer des enjeux pour la décennie à venir.

LA SANTÉ UNE THÉMATIQUE TRÈS PRÉSENTE DANS DE NOMBREUX LABORATOIRES DE SHS

L'analyse de la base de données des laboratoires de recherche à dominante SHS actualisée en 2018 (Observatoire Athéna) a permis d'identifier 259 laboratoires de SHS (161 équipes d'accueil et 98 UMR) affichant une thématique santé. Si proportionnellement plus d'UMR interviennent sur la santé, les chiffres témoignent d'une présence réelle des EA (62 % d'EA et 38% d'UMR). Globalement, ce sont plus de 30% des laboratoires de recherche à dominante SHS qui déclarent travailler sur les questions de santé. Les thèmes sont nombreux qui vont du « vieillissement », aux « soins », au « bien-être », à « l'autonomie »...

LA BASE DE DONNÉES DE L'INSTITUT DE RECHERCHE EN SANTÉ PUBLIQUE

Réalisée en 2017, elle a permis d'identifier 287 structures de recherche investies dans les questions de santé publique. Moins de la moitié sont à dominante SHS (44%). Cette base offre l'avantage de présenter les équipes constituées dans les laboratoires (503 équipes) avec leurs grands thèmes de recherche, la pathologie visée, la discipline, la méthode scientifique et les populations concernées.



Créée en 2005, l'Agence nationale de la recherche (ANR) s'est vu confier :



GRANDES
MISSIONS

1
FINANCER ET
PROMOUVOIR

la recherche fondamentale,
l'innovation technique, le
transfert de technologies,

2
METTRE EN
ŒUVRE

les décisions arrêtées
par le Ministre,

3
GÉRER

les grands programmes
d'investissement de l'Etat,

4
RENFORCER

les coopérations au plan
européen et international,

5
ANALYSER

la situation de la
recherche en France.

LA PLACE DES SHS À L'ANR

Les sciences humaines et sociales se sont inscrites dans le projet de l'ANR dès sa fondation, en 2005. L'analyse des dépôts, des projets soutenus et des financements permet de distinguer deux périodes pour les SHS à l'ANR : la première de 2005 à 2013, la seconde qui commence en 2014.

■ La première période est marquée par une augmentation continue du nombre de projets déposés par les équipes de SHS avec une stabilisation à environ 900 projets par an (de l'ordre de 15% du nombre de projets déposés) pour un financement annuel oscillant entre un minimum de 27 M€ en 2013 et un maximum de 31 M€ en 2010. La part des financements pour les SHS dans la partie programmation de l'ANR s'est stabilisée à un peu plus de 5% pendant cette période. Aucun appel spécifique au secteur SHS n'a été lancé dans ces premiers temps.

■ La seconde période, à partir de 2014, est caractérisée par une chute brutale (qui s'est confirmée) du nombre de projets déposés par les communautés SHS (497 en 2014 et 437 en 2018). Phénomène inverse à ce qui est observable dans les autres grands domaines disciplinaires, il n'est probablement pas étranger à la disparition des programmes blancs particulièrement appréciés des SHS (notamment des équipes universitaires) qui déposaient 300 projets « blancs » par an. Pour enrayer ce phénomène, une mesure de soutien spécifique aux SHS a été prise en 2017 et 2018.

LIENS

Plusieurs études sur ces sujets sont accessibles sur le site de l'alliance Athéna. www.alliance-athena.fr/



WORKSHOP 12/13 DÉCEMBRE 2018

Les 12 et 13 décembre 2018 l'ANR a organisé à Paris, en partenariat avec l'alliance Athéna, un workshop réunissant les 47 équipes ayant bénéficié de la mesure spécifique de soutien aux SHS en 2017 et 2018. Organisé autour d'un découpage thématique plutôt que disciplinaire, ce workshop a été l'occasion d'un temps de rencontre entre chercheurs destiné à encourager les collaborations au-delà des projets eux-mêmes.

UN APPEL D'OFFRE GÉNÉRIQUE (AAPG) EN DIRECTION DE TOUTES LES COMMUNAUTÉS SCIENTIFIQUES : UN ENCOURAGEMENT À L'INTERDISCIPLINARITÉ.

L'AAPG (pensé dans une continuité sur 3 ans de 2018 à 2020) est la principale composante « Recherche et innovation » des plans d'action de l'ANR. Il est structuré en 47 axes de recherche. 36 sont présentés dans le cadre des 9 défis de société :

1. Gestion sobre des ressources et adaptation au changement climatique,
2. Énergie propre, sûre et efficace,
3. Renouveau industriel,
4. Vie, santé et bien-être,
5. Sécurité alimentaire et défi démographique,
6. Mobilité et systèmes urbains durables,
7. Société de l'information et de la communication,
8. Sociétés innovantes, intégrantes et adaptatives,
9. Liberté et sécurité de l'Europe, de ses citoyens et de ses résidents.

S'ajoutent aux 36 axes, 3 axes présentés en dehors du cadre des défis, en soutien à certaines disciplines fondamentales et 8 axes de recherche interdisciplinaires, correspondant à des enjeux transverses situés à la croisée de plusieurs défis.

Les SHS peuvent potentiellement participer à 15 axes, 28 axes sont réservés aux autres grands domaines scientifiques et **4 axes sont spécifiques aux problématiques et méthodes de SHS :**

- Innovation, travail ;
- Inégalités, discriminations, migrations ;
- Cognition, éducation, formation tout au long de la vie ;
- Culture, création, patrimoine.

LES APPELS INTERNATIONAUX

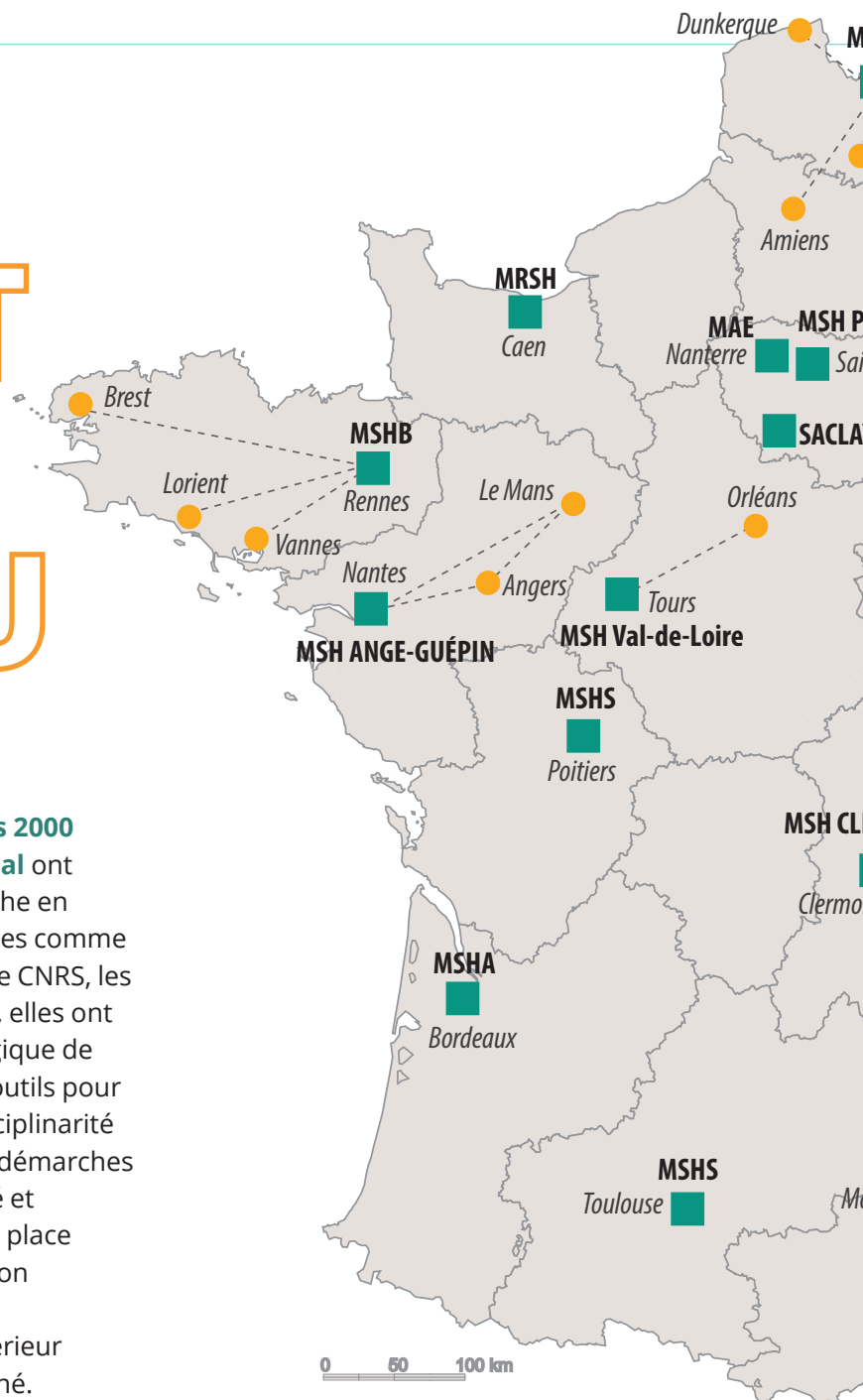
L'ANR participe à diverses organisations de financement de la recherche transnationale et à des instances de réflexion européennes et mondiales. L'agence intervient pour soutenir des actions bilatérales, multilatérales et des Eranets dans les différents domaines de SHS.

Un document de présentation des appels internationaux de l'ANR pour les SHS est accessible sur le site de l'alliance Athéna.

<https://anr.fr/fr/appels>

Les MSH ET LEUR RÉSEAU

Les MSH créées à partir des années 2000 sur l'ensemble du territoire national ont préfiguré les évolutions de la recherche en sciences humaines et sociales. Pensées comme des lieux d'un partenariat fort entre le CNRS, les universités et les acteurs territoriaux, elles ont participé au développement de la logique de projets, à l'émergence de nouveaux outils pour la recherche et encouragé la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité au bénéfice de démarches de recherche novatrices. Elles ont été et demeurent des acteurs de la mise en place ou du renforcement de la collaboration entre les organismes et les différents établissements d'enseignement supérieur et de recherche sur un territoire donné.



© Réseau national MSH - 2019.

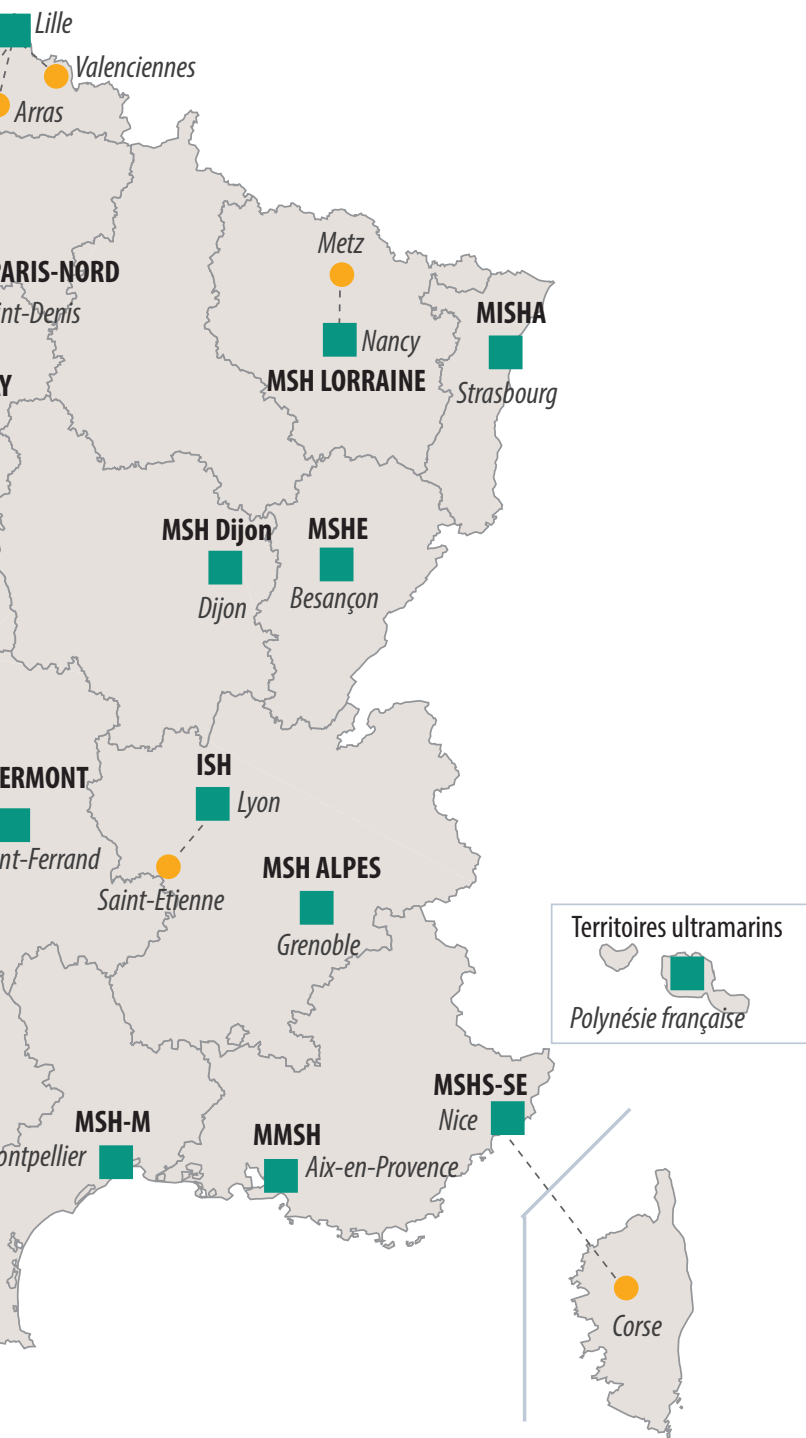
LA REFONTE DE LA CONVENTION DU GROUPEMENT D'INTÉRÊT SCIENTIFIQUE RÉSEAU DES MSH

Emises dans le prolongement de la réflexion sur la charte des MSH, les propositions du groupe de travail relatives à la convention du GIS réseau des MSH réaffirment l'importance du réseau pour assurer le respect des principes de la charte des MSH ; créer des synergies entre les MSH destinées à dynamiser les échanges sur l'ensemble des missions communes aux MSH ; renforcer les relations entre les SHS et les autres secteurs scientifiques ; favoriser les échanges scientifiques et les échanges de pratique entre les Maisons et aider à la mobilité des chercheurs sur le territoire, favoriser avec ses réseaux de plateformes l'articulation avec les TGIR et les IR et faciliter l'accès des communautés de recherche aux pratiques les plus avancées.

La collégialité du réseau s'incarne à trois niveaux : un comité directeur qui rassemble l'ensemble des directeurs et directrices de MSH, un bureau élu composé de six d'entre eux, un directoire élu composé de trois d'entre eux.

Fin des travaux : printemps 2019





LA REFONTE DE LA CHARTE DES MSH

Les politiques de site engagées ces dix dernières années ont conduit les acteurs à repenser leur organisation. Dans le même temps, le soutien renforcé aux projets interdisciplinaires associant SHS, sciences de la vie et de la santé, sciences de la nature et sciences de l'environnement, sciences physiques et de l'ingénieur nécessite l'existence d'espaces propres à faciliter les rencontres entre tous ces acteurs.

Ecrite en 2006, la charte des MSH avait besoin d'être actualisée pour tenir compte de ces évolutions. Ce chantier a été ouvert à l'automne 2018 par le CNRS et la CPU dans le cadre de l'alliance Athéna. Ils ont confié à un groupe de travail le soin de faire des propositions d'évolution en insistant sur les liens des MSH avec la politique des sites concernés et sur le renforcement de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité.

Fin des travaux : printemps 2019.

Président du groupe :

Jacques Commaille

MESRI :

Jacques Dubucs

Représentante CNRS :

Hamida Demirdache et Thi-Ngeune Lo
(secrétaire de séance)

Représentant CPU :

Jean-François Balaudé

Représentante alliance Athéna :

Françoise Thibault

Directeurs ou directrices de MSH :

Pascal Buléon, Gilles Pollet, Isabelle Sidéra, Nicolas Thély

Président du CS du RnMSH :

Jean-Pierre Gaudin

Secrétaire générale de MSH :

Nélia Roulot

Personnalités extérieures :

Olivier Baude, Jacques Commaille, Maryline Crivello.



LA FONDATION MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

Créée par décret en 1963, La Fondation Maison des sciences de l'homme est une fondation reconnue d'utilité publique qui dispose de la personnalité morale de droit privé. Elle a œuvré au moment de sa création pour le développement de la pluridisciplinarité et des collaborations scientifiques internationales. La Fondation continue à apporter son soutien au réseau des MSH, à ce titre elle est membre du comité directeur du réseau des MSH.

OBSERVATOIRE

Françoise Thibault,
Ghislaine Filliatreau,
Livio Casella,
Victor Dauchy

Le projet d'observatoire des sciences humaines et sociales a été initié dès 2014 par l'alliance Athéna avec l'idée de fournir aux communautés scientifiques et aux décideurs des repères pour réfléchir aux évolutions institutionnelles des SHS et aider la prise de décision en matière d'orientations scientifiques. Interface de veille, d'observation et d'analyse des grandes tendances de l'organisation de la recherche dans le champ des sciences humaines et sociales en France, l'observatoire résulte de collaborations avec les principaux producteurs de données concernés : ANR, CNRS, HCÉRES, MESRI, AMUE, etc. L'observatoire a vocation, à terme, à être développé par un consortium d'unités de recherche intéressées par ces questions.

2014-2017

PREMIÈRE ÉTAPE

Réalisation d'un annuaire des unités de recherche en sciences humaines et sociales et réalisation de plusieurs études et rapports.

En 2015, un premier annuaire des unités de recherche en sciences humaines et sociales a été réalisé et mis en ligne sur le site www.observatoire-shs.org. Les données ont été collectées auprès du HCÉRES et du CNRS, puis complétées par les équipes de l'alliance et les laboratoires qui ont participé à l'opération.

Grâce à cet annuaire a pu être réalisée une cartographie permettant de situer les laboratoires et de préciser leurs appartenances disciplinaires enrichies par leurs axes et thématiques de recherche.

L'alliance a produit deux rapports étayés par des cartographies : en 2016, un rapport consacré aux phénomènes de radicalisation ; en 2017, un rapport sur la recherche sur l'éducation.

Deux études ont été produites, en lien avec l'ANR et en partenariat avec l'OST, la première sur l'évolution du financement par l'ANR des sciences humaines et sociales entre 2005 et 2014, la deuxième sur la caractérisation thématique des projets SHS retenus par l'ANR. Ces études et rapports sont accessibles sur le site de l'alliance Athéna.



DEUXIÈME ÉTAPE

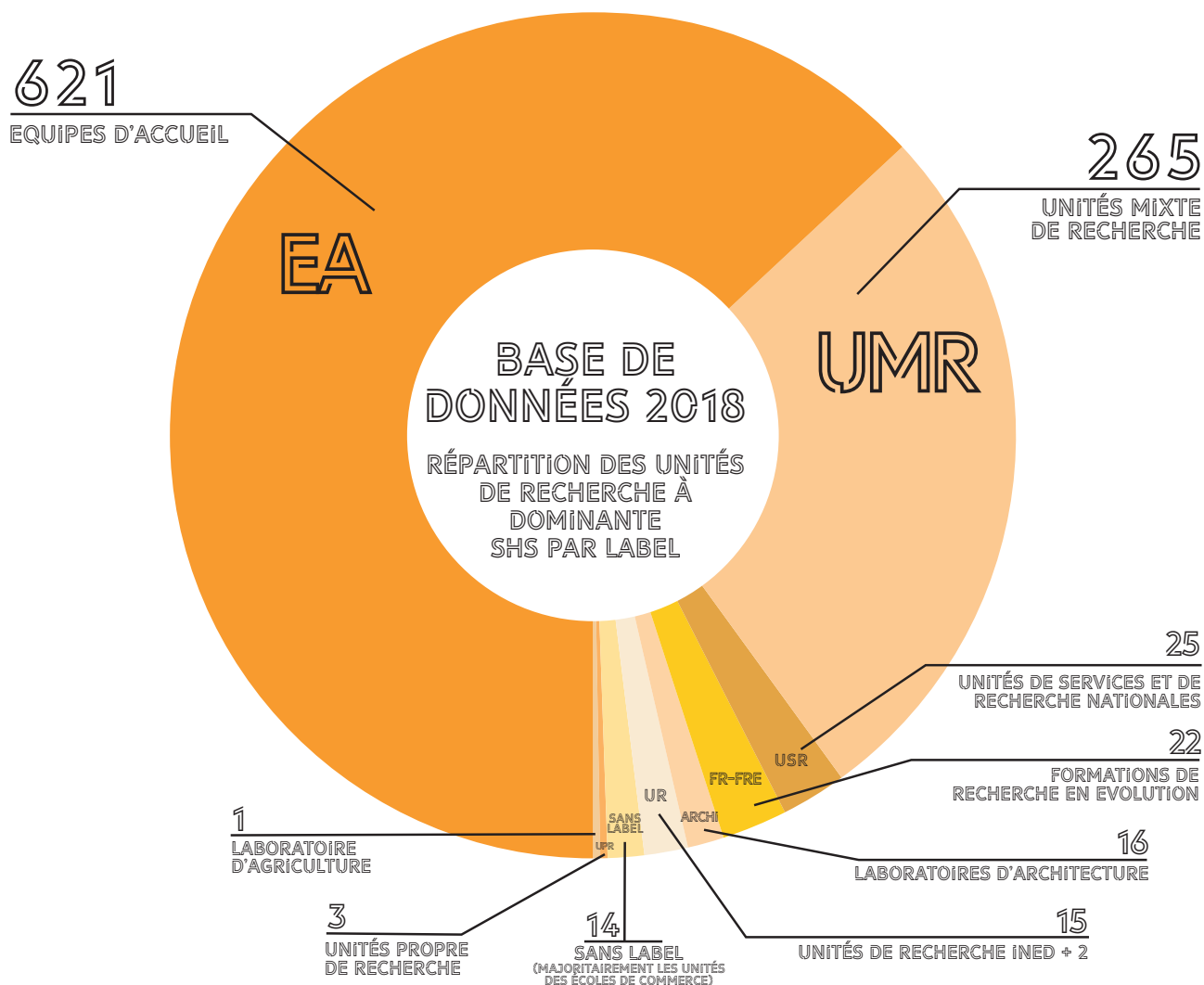
Actualisation de la base de données et développement du partenariat avec l'OST

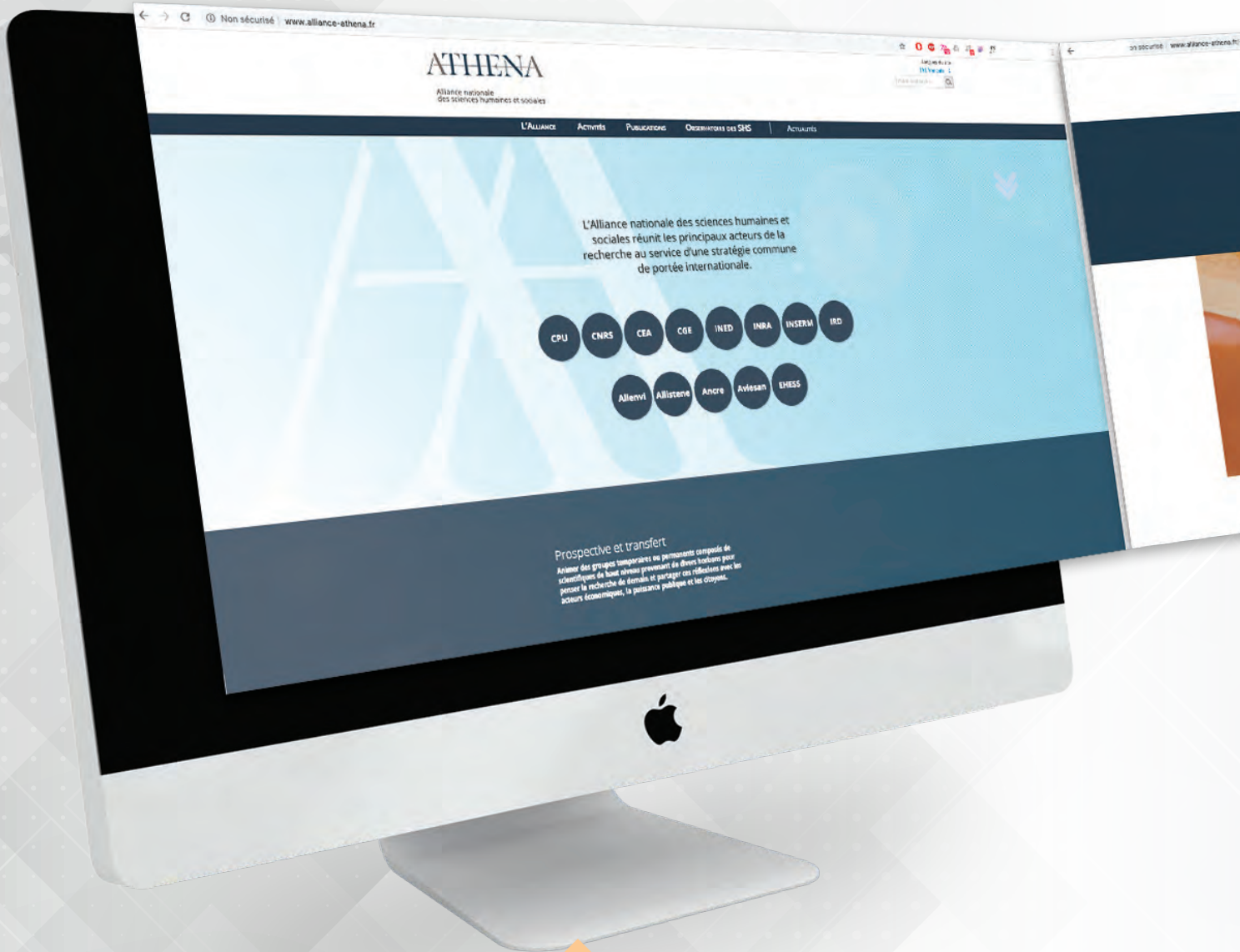
La fermeture du site de l'observatoire des SHS a conduit les responsables du projet à lancer, dès juillet 2018, une action pour actualiser la base de données des structures de recherche à dominante SHS. Intégrant les unités de l'ensemble des membres, la nouvelle base offre une image plus complète des équipes de recherche à dominante SHS financées sur des fonds publics. La base rassemble 1075 structures de recherche et de services à dominante SHS dont 982 unités de recherche sur le territoire français ce qui confirme le mouvement, engagé il y a près de quinze ans (aujourd'hui, moins important que par le passé), de réduction du nombre d'unités. Ces dernières années, le nombre d'équipes d'accueil diminue plus lentement alors que le nombre d'UMR est relativement stable.

LES ÉTUDES 2018

La première, partagée avec le HCÉRES, interroge la pertinence des indicateurs bibliographiques du WOS pour les SHS.

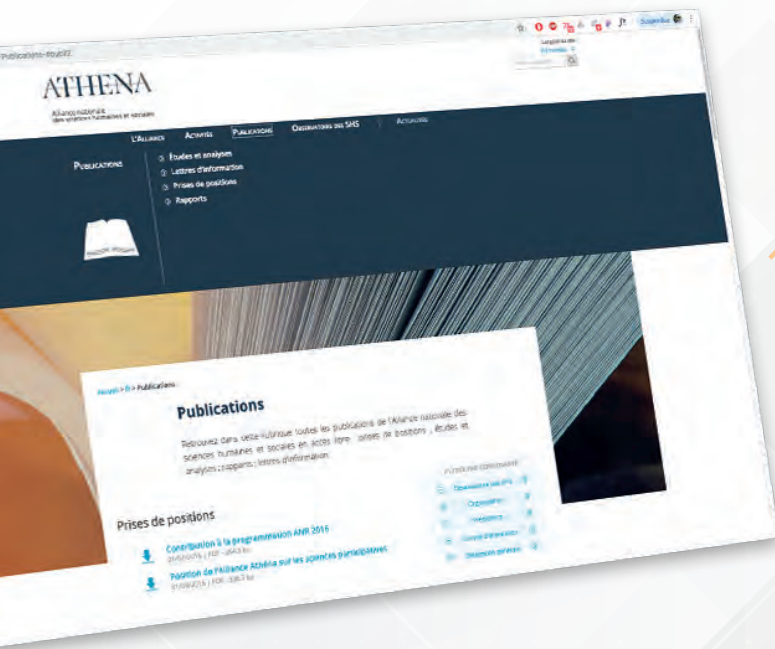
Une deuxième étude concerne les deux appels d'offres spécifiques de l'ANR lancés en 2017 et 2018. Elle vise à caractériser les projets et les équipes bénéficiaires de ces deux appels.





Le NOUVEAU SITE

Afin de rendre les activités de l'alliance Athéna plus facilement accessibles, ses membres ont décidé de développer un nouveau site web. Construit autour de l'activité des groupes de travail, il permet de suivre les avancées des différents chantiers engagés par Athéna et rend compte des grands événements du domaine.

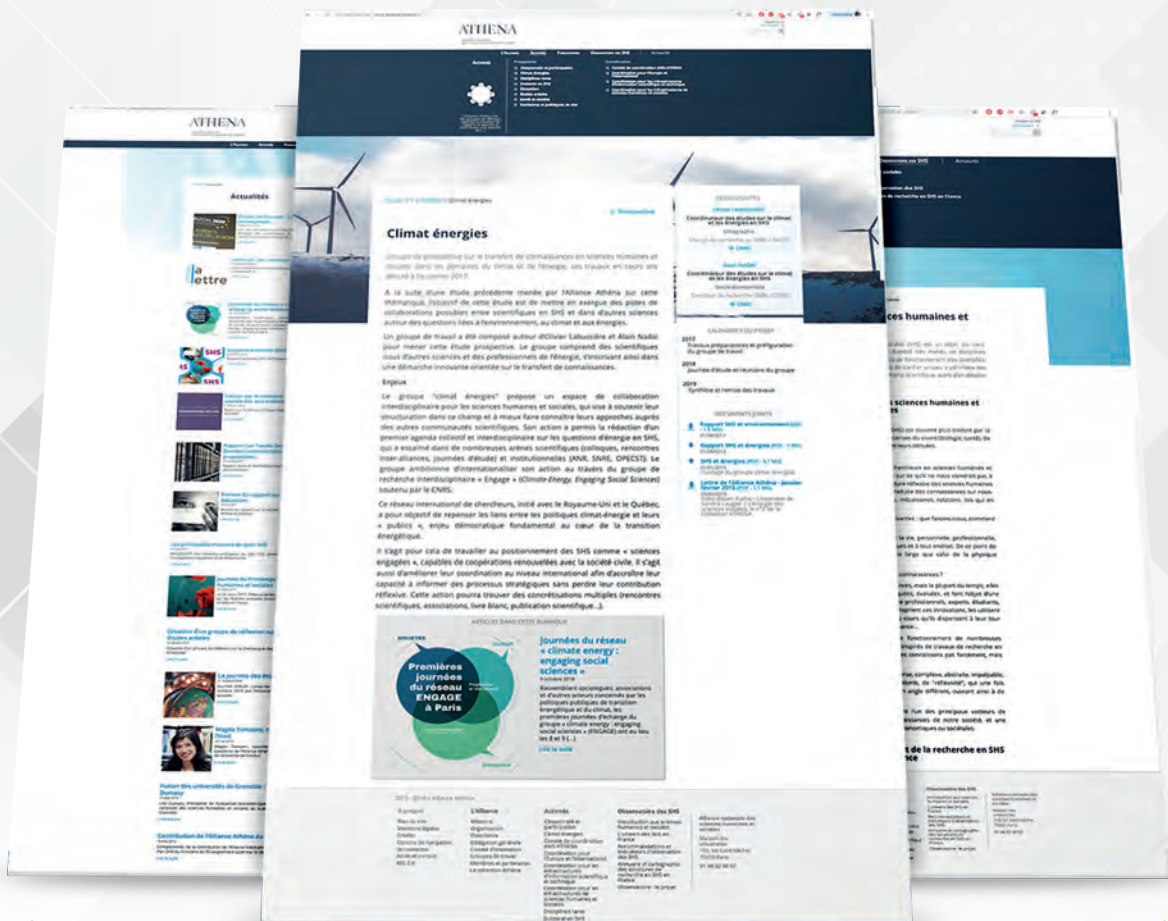


Publications

Les ouvrages de la collection Athéna sont présentés sur le site web de l'alliance et sont en libre accès sur le portail OpenEditionBooks.
<https://books.openedition.org/allianceathena>

Rapports

Tous les rapports écrits dans le cadre de l'alliance Athéna sont accessibles sur le site web. Ils sont complétés par des rapports de référence sur les SHS.



Les actualités

L'alliance Athéna publie deux lettres semestrielles qui sont envoyées aux différents responsables d'unités SHS et qui sont accessibles sur le site.

Partenariats

A la demande de ses partenaires, l'alliance signale les événements susceptibles d'intéresser les acteurs de terrain. Le site web de l'alliance entretient des liens étroits avec Fund | it, et le site du PCN SHS.

Les PUBLICATIONS



La collection

Destinée à proposer un point de vue sur des questions relevant de la politique scientifique en SHS.

La lettre d'information

Lettre semestrielle consacrée aux activités de l'alliance et à des thèmes spécifiques choisis en fonction de l'actualité scientifique



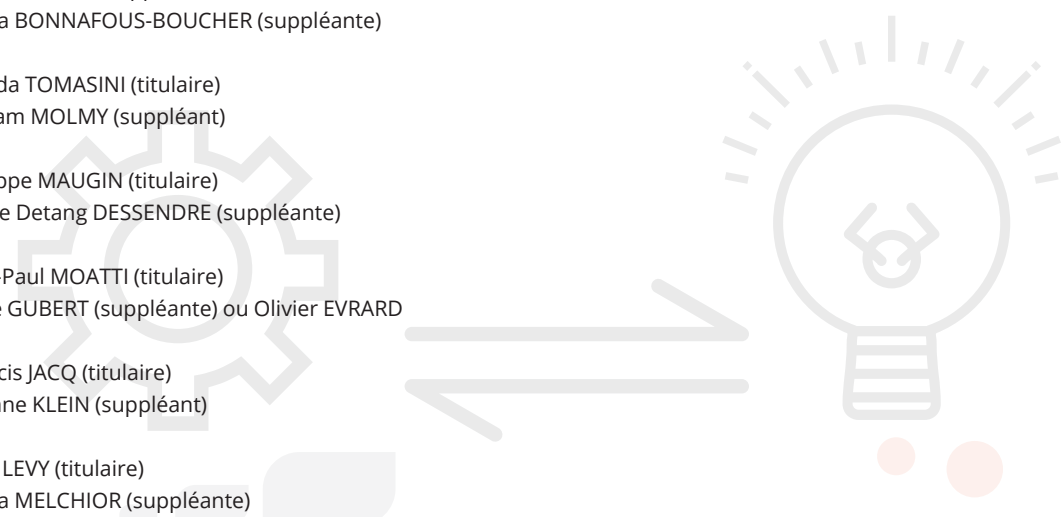
Les rapports et études

Réalisés en réponse à des demandes externes ou sur la volonté des membres de l'alliance, ces textes ont vocation à approfondir la réflexion et à émettre des propositions en direction du Ministère et des établissements.



Représentant des institutions membres du directoire de l'alliance Athéna 2018

CPU	Jean-François BALAUDE, Président
CNRS	Antoine PETIT
CNRS	Marie-Hélène BEAUVAIS (suppléante)
CPU	Carle BONAFIOUS-MURAT
CPU	Lise DUMASY
CPU	Pierre Paul ZALIO
EHESS	Christophe PROCHASSON
CNRS	François-Joseph RUGGIU
CNRS	Marie GAILLE
CNRS	Fabrice BOUDJAABA
CGE	Anne Lucie WACK (titulaire)
CGE	Eric GODELIER (suppléant)
CGE	Maria BONNAFOUS-BOUCHER (suppléante)
INED	Magda TOMASINI (titulaire)
INED	William MOLMY (suppléant)
INRA	Philippe MAUGIN (titulaire)
INRA	Cécile Detang DESSENDRE (suppléante)
IRD	Jean-Paul MOATTI (titulaire)
IRD	Flore GUBERT (suppléante) ou Olivier EVRARD
CEA	Francis JACQ (titulaire)
CEA	Etienne KLEIN (suppléant)
INSERM	Yves LEVY (titulaire)
INSERM	Maria MELCHIOR (suppléante)
ALLIANCES	
AVIESAN	Daniel BENAMOZIG
ANCRE	Françoise TOUBOUL
ALLISTENE	Claude LABIT
ALLENVI	Sylvain MAHÉ ou Christelle MARLIN (Paris Sud)



Conception graphique

Laetitia Martin
Tél 06 09 61 77 43
Laetmartin@gmail.com

Rédaction :
Françoise Thibault

Impression
Imprimé par Graph'Imprim
Téléphone 01 49 76 19 19



ATHENA

Alliance thématique nationale
des sciences humaines et sociales

103 boulevard Saint Michel
75005 PARIS

